

ASSOCIATION PROFESSIONNELLE DES GUIDES TOURISTIQUES  
CHAPITRE DE MONTRÉAL

PROCÈS-VERBAL  
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE  
MAISON NOTMAN  
LE MERCREDI 29 JANVIER 2020

DOCUMENT PRÉSENTÉ PAR  
MARTINE ROBITAILLE  
SECÉTAIRE D'ASSEMBLÉE

Étaient présent-es :

En tant que membres guides

Bâby, Françoise	Gosselin, Jacques	Perrier, Jean-François
Bachand, Madeleine	Houde, René	Perron, Manon
Barbas, Karine	Imaie, Nami	Poirier, Louis
Bernier, Céline	Jutras, Michel	Polisena, Laura
Bouchard, Louis	Lachapelle, Pierre	Racette, Carl
Bourdeau, Anne-Marie	Laliberté, Jocelyne	Rangel, René
Bouthilier, André	Landry, Sébastien	Remy, Julie
Britten, Denis	Lemay, Marie Hellene	Renaud, Mélanie
Bur, Justin	Lemieux, Claire	Richard, Hélène
Cayouette, Elise	Lemieux, René	Riopel, Jean-Philippe
Charra, Marie	Lepage, Lise	Robitaille, Martine
Dion-Clément, Annie	Lo, Yin Lan	Roy, Ruby
Chef, Carole	Major, Nicole	Roy-Plourde, Andréanne
Cyr, Céline	Mandel, Frederic	Seivewright, Thomas
Daigle, Denise	Martel, Fanny	Shore, Darren
Demers, Mathieu	Martin, Anne-Marie	Stober, Frances
Dermarkar, Georges	Medgessy, Joseph	Thériault, Michael
Doiron, Chantal	Ménard, Michel	Tisseur, François
Drouin Ivan	Montpetit, Sarah	Tomaszewski, Pierre
Faribault, André	Moquin, Claude	Trudel, Louis
Fontaine, Kim	Morin, François	Trudel-Laurendeau, Sandrine
Gagné, Diane	Morin, Jean-Michel	Verdon, Jean-Nicolas
Gagné, Frederic	Pangia, Ronny	Wang, John
Gitelman, Akiva	Pelaez, Lilia	Yang, Yue
Gomes Pereira, Pascoal	Perin, Félicité	

En tant que membres associés ou honoraires

Bergeron, Jacline	Fortier, Dorothée Marie
Bircher, Sylvia	Vilanova-Cordoza, Miriam
Cermak, Chantal	Lajeunesse, Bruno
De Grandmont, Josée	Forget, Nicole
Gerasinova, Halina	Raby, Thérèse
	Bengle, Gilles

1. Louis Trudel déclare l'ouverture de l'assemblée générale annuelle à 17h40.

## 2. Adoption du président et du secrétaire d'assemblée

Louis Trudel propose Réal Petit comme président d'assemblée, secondé par Pierre Lachapelle.

Louis Trudel propose Martine Robitaille comme secrétaire d'assemblée, secondé par Michel Jutras.

## 3. Adoption de l'ordre du jour

Chantal Doiron propose l'adoption de l'ordre du jour avec deux points varia ajoutés par Françoise Bâby : les musiciens de la Place d'Armes et les guides illégaux; elle est secondée par Nicole Forget. L'assemblée vote en faveur de l'ordre du jour tel qu'il est proposé, à main levée, en majorité.

## 4. Adoption des procès-verbaux des assemblées générales annuelles du 2 février 2018 et du 15 février 2019

Justin Bur demande un amendement du PV de l'AGA 2018 : son intervention où il mentionne « activités à zéro », il souhaite clarifier qu'il parlait de la catégorie des membres actifs finissants. À zéro puisqu'il n'y a pas eu de cohorte sortant de l'ITHQ cette année-là.

Pas d'autres amendements. Françoise Bâby propose l'adoption du PV de l'assemblée de 2018, secondée par Justin Bur. L'Assemblée vote en faveur à main levée, en majorité; il y a 2 abstentions.

Aucun amendement apporté au PV de l'AGA de 2019. Son adoption est proposée par Michel Ménard, secondé par Michel Jutras. L'assemblée vote en faveur, à main levée, en majorité; il y a 4 abstentions.

## 5. Adoption des états financiers de 2019 et nomination d'un vérificateur pour 2020

André Faribault spécifie qu'il n'a pas les états financiers précis de 2019 car il n'a pas encore réussi à rencontrer le vérificateur des finances 2019, en la personne de Justin Bur. Les états seront donc revus dans les prochains jours et envoyés aux membres dès que possible.

André présente les états financiers qui existent pour le moment en apportant plus de précisions.

L'état de compte au 31 décembre 2019 est de 8 533,58\$, tel que demandé par Frédéric Mandel.

Madeleine Bachand demande une précision sur l'assurance responsabilité civile : on confirme qu'il ne s'agit pas d'une assurance salaire, mais bien d'une assurance pour protéger les guides en cas d'accident d'un client qui surviendrait pendant un tour.

Frédéric Gagné demande si l'assurance est toujours de 5 millions de dollars : André lui confirme que oui.

Ronny Pangia souhaite se présenter comme vérificateur de l'état des finances de 2020 : sa candidature est proposée par Michel Jutras et est secondé par Manon Perron. La motion est adoptée par l'assemblée, à main levée, en majorité.

## 6. Archives

André Faribault est en train de monter les archives de l'APGT depuis 1982 (année ou l'appellation Association Professionnelle des Guides Touristiques fût officialisée), réunissant les PV des réunions, les

bottins des membres (plus de 800 ayant fait partie de l'APGT au cours des années), les états financiers, etc. Il demande la participation des anciens membres du CA pour compléter les documents manquants. Marie Charra redemande le code d'accès de la section membres sur le site de l'APGT afin d'avoir accès à ces documents éventuellement : il n'a pas changé depuis 2017, c'est toujours « Vive375 ».

Pierre Tomaszewski rappelle qu'il avait réussi à mettre la main sur un document d'archive réunissant des articles de journaux datant des années 1930 à 1990, parlant uniquement des guides touristiques de Montréal. Il suggère que ce document soit ajouté à ces archives pour références futures, incluant des points sur lesquels nous avons encore des débats aujourd'hui.

Ruby Roy possède aussi un « Bulletin des guides » des années 30' qu'elle aimerait ajouter.

Jean-Philippe Riopel suggère que tous ceux qui ont des documents d'archives pertinents au métier et dont ils souhaitent se débarrasser, les apportent à l'association afin de constituer des archives physiques qui seront accessibles aux futures générations de guides.

Thérèse Raby et Nicole Forget confirment avoir plusieurs pièces d'intérêt dont elles commencent à se départir; elles prennent bonne note de l'intérêt de l'APGT pour ces documents.

## 7. Bilan 2019

Louis Trudel présente un résumé des activités qui ont eu lieu en 2019 : conférences, réseautage entre guides (APéro-GT) et avec les différents acteurs de l'industrie touristique de Montréal, visites et micro-visites, activités diverses et formations.

Il nous présente aussi les partenariats qui ont été travaillés, resserrés ou développés en 2019 :

Locaux : l'ITHQ, la Ville de Montréal, Tourisme Montréal.

Autres associations partenaires au Québec que nous avons rencontré au cours de l'année : Association des Guides Touristiques de Québec (AGTQ), Corporation des guides accompagnateurs du Québec (CGAQ, avec qui nous partageons les conférences et partenariats respectifs), Association Québécoise des Interprètes du Patrimoine (AQIP) et Association des guides professionnels en tourisme d'aventure AGPTA.

Louis Trudel a aussi rencontré de nombreux membres d'associations de guides de ville ou de pays étrangers lors de ses voyages personnels, toujours dans le but de s'informer des pratiques ailleurs dans le monde. Il raconte par exemple qu'à

Il mentionne aussi sa participation ainsi que celle de Jean-Philippe Riopel à la dernière formation donnée par une autre association partenaire très importante, la World Federation of Tourist Guides Association (WFTGA), à Chypre en novembre.

Chantal Doiron, ancienne présidente, tient à souligner à quel point elle est impressionnée de tout le travail qui a été fait.

François Tisseur mentionne qu'à New York, si l'on se fait prendre à guider sans le permis de la ville, l'amende est de 500\$US. En plus de 30 ans d'accompagnement de groupes, il n'a entendu parler que d'un seul guide en ayant reçu une (par rapport au 1000euros d'amende donnés en Europe (quel pays? Voir rapport)

Frédéric Gagné demande en quoi consiste la formation donnée à Chypre? Il s'agit d'une opportunité d'améliorer ses techniques de guidage et éventuellement devenir à son tour formateur de guide touristique.

## 8. WFTGA

Congrès à Tbilissi, en Géorgie, en janvier 2019; 9 membres de l'APGT sont allés, présence de Jean-Philippe Riopel et Louis Trudel comme délégués du Canada (ce dernier en tant que représentant de l'AGTQ, qui ne souhaitait pas présenter de délégué mais qui ont laissé Louis les représenter en demandant en échange d'avoir accès au rapport rédigé par nos deux représentants). Les liens créés par JP lors du Congrès à Téhéran en 2017 avec des guides internationaux ont été renforcés et de nouveaux développés. Les délégués ont pour mission, entre autres, de voter pour la prochaine ville qui accueillera le Congrès. Louis explique pourquoi ils ont convaincu les deux autres délégués canadiens de voter pour la Serbie; présentation professionnelle et la seule ayant mentionné les guides touristiques. Une invitation sera bientôt lancée aux membres qui seraient intéressés à participer au Congrès 2021 à Novi Sad, en Serbie : il réitère que l'hébergement sera payé par l'APGT à ceux qui s'inscriront au Congrès.

Ruby Roy apporte une correction : il y a 2 délégués par pays et 2 observateurs, mais ils ont tous les 4 le droit de participer à la table des délégués.

Jean-François Perrier demande si nous fonctionneront toujours de cette façon, soit payer pour un représentant de l'AGTQ alors qu'ils ne déboursent pas. Louis Trudel mentionne que les dépenses de transport ont été défrayées par lui-même; ce sont seulement les frais de congrès qui ont été payés par l'APGT ainsi que la participation aux *pre-* et *post-* tours, moments cruciaux dans le réseautage et le développement de liens avec des guides de partout dans le monde.

## 9. Adoption des nouveaux règlements généraux de l'APGT

Dorothée Fortier mentionne à l'assemblée (pendant que Michel peaufine l'affichage de sa présentation) qu'elle félicite les changements apportés aux règlements généraux; simplifiés et allégés.

Michel explique pourquoi il s'est mis à la tâche de revoir les règlements : en en prenant connaissance lors de son arrivée au CA l'an dernier, il a constaté plusieurs incongruités, répétitions inutiles ou changements de termes pouvant mener à des confusions. Pour le moment il ne souhaite pas s'attaquer au document en profondeur; ça fera partie du mandat du prochain CA. Lui et Sarah Montpetit ont décidés de fusionner certaines parties et d'en alléger d'autres. Changements importants : le retrait du sceau au profil du logo, la clarification des catégories de membres, le nombre nécessaire au quorum, la date d'AGA à la suite de la fin de l'année fiscale, quelles personnes peuvent se présenter pour être Président ou secrétaire d'assemblée, etc.

Cette année, nous avons respecté le point concernant le comité de mise en candidature mais certaines modifications seront apportées avant la prochaine AGA, en 2021.

Dorothée Fortier voulait savoir pourquoi on prolongeait la durée de fonction d'un membre à un poste exécutif de 2 à 3 ans : pour donner le temps à la personne de prendre connaissance des différents dossiers et les développer.

Ruby Roy apporte une précision sur les guides associés : ce ne sont pas nécessairement d'anciens guides, seulement des guides qui n'ont pas renouvelé leur permis, parfois temporairement.

Jean-François Perrier apprécie les changements apportés. Il déplore cependant qu'on ait retiré l'obtention du diplôme de guide touristique de l'ITHQ comme condition pour faire partie de la catégorie « membre actif ». Il propose donc de remettre le point A tel qu'il se trouvait dans l'ancienne version des règlements. Motion secondée par Manon Perron. L'assemblée vote en faveur en majorité, à main levée; il y a 4 abstentions.

Denise Daigle demande s'il y a un délai d'inscription à la liste de guides admissibles au permis de la Ville, car elle s'est fait dire qu'après 5 ans sans renouvellement on devait suivre une formation d'appoint pour ré-avoir le permis. Personne dans l'assemblée n'a entendu parler d'un tel règlement alors pas de raison de ne pas pouvoir reprendre le permis en tout temps.

Lise Lepage propose l'adoption des changements apportés aux règlements généraux tels que présentés aux membres ce soir. Proposition secondée par Frances Stober. L'assemblée vote en faveur en majorité, à main levée; il y a 1 abstention.

#### 10. Yapla

Michel présente à l'assemblée la nouvelle plateforme d'inscription des membres en expliquant les avantages de son utilisation : temps et énergie sauvés, responsabilisation de chaque membre quant à la mise à jour de leur profil, simplicité de la gestion des activités, etc. Il fait la démonstration d'une inscription de membre, de la gestion de son profil et offre un aperçu des activités proposées dans le futur, auxquelles les membres pourront s'inscrire par eux-mêmes.

Pierre Tomaszewski demande si les différents événements organisés par l'APGT seront encore envoyés aux membres par l'info-lettre; Michel confirme que oui.

Josée de Grandmont demande si nous continuerons d'avoir accès à la liste des membres, advenant l'envie ou le besoin de contacter un-e collègue. En se connectant à la plate-forme, il sera possible de consulter la liste des membres.

Marie Charra demande si la liste des membres telle qu'on la connaît, qui inclut les spécialités de chaque guide, continuera d'exister. Michel dit que certains détails restent à peaufiner avec la compagnie mais qu'il souhaite que oui, en particulier pour les agences qui souhaitent embaucher.

Claude Moquin demande à qui se référer en cas de besoin si on éprouve des difficultés d'utilisation : Michel confirme qu'il reste disponible pour répondre aux questions lors de la période de transition.

#### 11. Varia

Françoise Bâby apporte un varia en 2 points

- Les musiciens de la Place d'armes
- Les guides illégaux

Elle rappelle à tous la présence, à la Place d'Armes l'été dernier, de musiciens qui utilisent des amplificateurs (non nécessaires) et qui nuisent grandement à l'ambiance sonore de l'endroit. Elle s'est adressée à une employée de la Ville qui compile les plaintes de guides et elle invite les gens à rajouter leur voix à la sienne pour que les choses bougent. Il s'agit de Pélagie Zang-Ella, agente de bureau responsable des permis de Montréal, au numéro (514) 872-6158.

Sarah Montpetit confirme que c'est un dossier sur lequel nous travaillons déjà et qui sera poussé par le CA de 2020. Darren Shore nous a écrit un courriel contenant de bonnes idées à ce sujet et il a dit vouloir s'impliquer lui aussi dans ce dossier. Nous avons aussi pris contact avec la Société de Développement Commercial du Vieux-Montréal, à l'origine des Midi-Musique.

Elle parle aussi d'une agence pour laquelle elle travaille qui se nomme Local Montréal, qui existe depuis une dizaine d'année déjà et qui présente des visites gourmandes dans le Mile-End. Ils n'emploient que

des guides certifiés et sont présentement très ennuyés car ils se font bouffer (sans mauvais jeu de mot) une grosse part du marché par un nouveau joueur, une compagnie de Londres en Angleterre qui s'appelle *Secret Food Tours*, qui offre des visites dans le même quartier à prix réduits, pour la simple raison qu'ils n'emploient pas de guides certifiés locaux (en plus de ne pas payer d'impôts au Québec). Françoise exprime sa crainte de voir de plus en plus de guides irréguliers circuler ainsi sur le territoire de Montréal et demande à l'assemblée d'être vigilante face à ce problème. Il advient que la personne à qui logger une plainte à ce propos, à la Ville, est la même qui prend les plaintes concernant les musiciens trop bruyants.

Ruby Roy mentionne qu'elle travaille avec plusieurs agences européennes qui déplorent l'existence de cette compagnie (*Secret food tours*), qui utilise le même stratagème dans d'autres grandes villes. Elle pousse les gens à joindre leur voix et devenir nombreux à soulever le problème.

Louis Trudel confirme que c'est une problématique à laquelle l'APGT réfléchit depuis longtemps et qu'elle est difficile et délicate à attaquer car nous avons beaucoup à gagner mais aussi beaucoup à perdre. Le mieux, pour le moment, est de travailler sur nos partenariats locaux et de continuer à promouvoir la formation et le permis de guide.

Lise Lepage rappelle que le règlement G2 avait failli être aboli lorsqu'elle était Présidente de l'APGT, à la fin des années 1990, à cause de l'intervention d'une entreprise de Toronto. La Ville avait alors convenu d'enlever les inspecteurs de permis de la rue mais de conserver le règlement. Il existe donc, mais n'est pas nécessairement appliqué.

Nicole Forget rappelle que c'est en se faisant de la publicité et en portant notre permis, notre identification, qu'on a pu garder le statut de guide certifié. Il faut conscientiser les clients à l'existence du permis et qu'ils exigent d'avoir des tours donnés par des professionnels.

## 12. In memoriam

Nous tenions à souligner les membres nous ayant quitté en 2018 et 2019 :

Peggy Wilson, Louis Wirirot, Caroline Noël et Huguette Schwartz.

Dans tous les cas, l'APGT envoie ses sympathies ainsi qu'un don aux fondations ou organismes suggérés par la famille.

## 13. Remerciement des anciens administrateurs

Martin Coutu, qui a été administrateur pendant 7 ans dont une à la présidence.

Michel Ménard, Louis Poirier, Ronny Pangia et Martine Robitaille ne se re-présentent pas sur le CA 2020.

## 14. Élection des administrateurs

Voici la liste des personnes ayant présenté leur candidature pour faire partie du prochain CA :

Louis Trudel, Sarah Montpetit, André Faribault, Michel Ménard, Élyse Cayouette, Frédéric Mandel, Andréanne Roy-Plourde et Jean-Philippe Riopel.

Le comité de mise en candidature, formé de Michel Ménard, Sarah Montpetit et Michel Jutras, suggère les 7 membres qui se sont présentés moins (-) Michel Ménard, afin de respecter le nombre décidé dans les règlements généraux.

Nicolas Verdon et Marie Charra demandent pourquoi Michel a retiré sa candidature. Il explique qu'il se présentait pour être certain qu'il y ait le nombre suffisant d'administrateurs au CA, étant donné qu'il manquait encore des candidatures à quelques jours de la fermeture des postes. Comme 8 personnes se présentaient, il a préféré se retirer pour garder à 7 le nombre de candidatures et ainsi éviter la tenue d'élections pour chaque personne lors de l'AGA.

Pierre Tomaszewski propose l'adoption en bloc des 7 administrateurs nommés par le comité de mise en candidature, et Michel Ménard seconde. L'assemblée vote en faveur à main levée, à l'unanimité; il y a 1 abstention.

#### 15. Prix de présence

Ronny Pangia a pu tisser des liens serrés avec la SDC du Mont-Royal lors de ses 2 années au CA en tant qu'administrateur, ce qui nous a fourni pour près de 1800\$ de prix à faire tirer cette année.

16. Levée de l'assemblée générale annuelle proposée par Michel Ménard (tradition oblige) à 20h27, secondé par Sandrine Trudel-Laurendeau (ainsi que tous les gens ayant déjà commencé à attaquer le buffet).